



Déclaration liminaire

Comité de suivi Fonds d'amélioration du cadre de vie des agents

Séance du 15 novembre 2022 à Montreuil

Madame,

Si nous constatons avec vous que la dynamique dans la recherche de projets pour améliorer le cadre de vie des agents a bien été réelle, nous sommes beaucoup plus réservés quant à son sens ou plutôt au manque de directive donné à cette dynamique !

Nous regrettons en effet la précipitation avec laquelle cet exercice a été lancé, entre une période estivale et une période électorale, et le défaut de cadrage national qui aurait pu être bien utile autant pour les agents que leurs représentants et même pour les responsables administratifs locaux.

Le document administratif « point d'étape au 7 novembre » nous révèle entre autres que :

- toutes les DI n'ont malheureusement pas organisé leur consultation avec les seules OS signataires de l'accord ;
- les écarts des montants totaux des devis entre DI de tailles comparables peuvent varier de 1 à 18 ;
- les projets peuvent être 19 fois plus nombreux d'une DI à l'autre ;
- le coût moyen des projets peut être 15 fois plus élevé d'une DI à l'autre ;
- les modalités de consultation des agents ont été par-ci, cadrées, par-là, laissées à la liberté de choix ;

A la constatation de ces données, on perçoit qu'il y a quelques trous dans la raquette de la méthode suivie pour l'amélioration du cadre de vie des agents.

Sans compter que sur un seul exercice de recensement, on atteint déjà, au niveau national, les 2 millions d'euros d'engagement de projets pour aboutir finalement à un bric-à-brac.

Sait-on seulement si les bons projets émis par un service, seront mis en œuvre pour ce seul service ou bien pour l'ensemble des services similaires de la DI, voire au niveau national ?

Sait-on si cette expression libre des agents sera renouvelée au cours des 4 ans à venir ou bien s'il s'agissait d'un One Shot ?

A-t-on une vision sur le moyen terme des projets exposés ?

Le budget d'affectation de ces projets nous laisse par ailleurs perplexes. Il nous semble que certains projets pourraient très bien faire appel au Bercy vert, d'autres au futur budget CHS et d'autres enfin au budget investissement des DI.